

CIPRA-International

Rapport annuel 2003

CIPRA-International
Postfach 142, Im Bletscha 22, 9494 Schaan, Liechtenstein
Tél. 00423 / 237 40 30, Fax: 00423 / 237 40 31
cipra@cipra.org www.cipra.org www.alpmedia.net

Sommaire:

La CIPRA	3
L'Année internationale de la montagne 2002 a laissé des traces	3
AlpMedia devient encore plus intéressant	4
CIPRA-Info	4
Réseau de communes "Alliance dans les Alpes"	5
... en route pour l'Asie centrale !	5
"Ville des Alpes de l'Année" : une nouvelle tâche	6
Académie d'été : un succès international depuis des années	6
Conférence annuelle : un lieu pour la mise en réseau	7
Une approche de la biodiversité dans les Alpes	7
GLORIA : Global Observation Research Initiative in Alpine Environments	7
Chauffez-vous encore ?	8
Convention alpine : un instrument pour le développement durable	8
Avenir dans les Alpes	9
Personnel	9
Les représentations nationales de la CIPRA	10
Finances	13
Remerciements	13

La CIPRA

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA oeuvre pour un développement durable dans les Alpes. Elle s'engage en faveur de la préservation du patrimoine naturel et culturel, du maintien des diversités régionales et s'emploie à élaborer des solutions aux problèmes transfrontaliers de l'espace alpin. On peut trouver les principes directeurs et les statuts de la CIPRA sur Internet, en consultant le site www.cipra.org.



La CIPRA est une organisation faîtière non gouvernementale disposant de représentations dans sept Etats alpins (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Slovénie et Suisse). Elle est le porte-parole de plus de cent associations et organisations dans l'ensemble de l'Arc alpin. La CIPRA a été fondée le 5 mai 1952. Son siège se trouve à Schaan, dans la Principauté du Liechtenstein.

L'Année internationale de la montagne 2002 a laissé des traces



L'ONU a déclaré l'année 2002 « Année internationale de la montagne ». Elle entendait ainsi souligner l'importance des montagnes pour la survie des êtres humains dans le monde entier. Des efforts ont donc été entrepris sur le plan international, national, régional et local, afin de protéger les écosystèmes montagnards sensibles et de favoriser le développement durable dans les régions de montagne.

Cette Année internationale a également offert l'occasion d'aller au-delà des activités habituelles, de jeter un regard au-delà des frontières existantes. Face à la situation très privilégiée des habitantes et habitants de l'espace alpin en comparaison avec d'autres populations montagnardes, la CIPRA a jugé nécessaire de partager son savoir et ses expériences avec d'autres massifs de montagne. Elle a maintenu cette approche après la fin de l'Année de la montagne.

Elle a par exemple joué un rôle actif dans la création d'une « Alliance des villages de montagne d'Asie centrale » dont nous parlerons plus loin. Et elle a commencé à mettre à disposition davantage d'informations en langue anglaise. Un des instruments importants dans ce contexte est « alpMedia », le service d'information pour les Alpes qui publie régulièrement aussi des informations en anglais sur son site Internet et sous forme de newsletters à l'intention du grand public.

Ensuite, la CIPRA a apporté son savoir à l'élaboration d'une Convention des Carpates sur le modèle de la Convention alpine en coopération étroite avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à Genève.

L'élargissement de l'horizon dans le cadre de l'Année internationale de la montagne a permis d'accéder à une dimension supplémentaire. Les activités existantes sont maintenues, mais elles sont fréquemment remises en question pour savoir s'il existe une possibilité de partager les résultats du travail de la CIPRA avec d'autres régions de montagne et des populations moins privilégiées.

AlpMedia devient encore plus intéressant

En 2000, la CIPRA avait déjà entrepris des travaux préparatoires pour la création d'un service d'information à l'échelle alpine avec le soutien financier de l'Office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). L'année suivante, la Fondation MAVA pour la protection de l'environnement à Montricher (Suisse) a mis à disposition les fonds nécessaires pour ménager les conditions techniques permettant la création d'un portail Internet offrant une vaste banque de données et pour faire fonctionner ce service d'information en 2002. La première newsletter en quatre langues est parue en mars 2002. Pendant une année, un nouveau numéro est paru toutes les semaines en quatre langues, et une fois par mois en anglais. Au printemps 2003, on a dû se limiter à une publication toutes les deux semaines pour des raisons financières.



Le site Internet www.alpmedia.net est une source d'information complète, actuelle en plusieurs langues, offrant une banque de données sur les principaux thèmes écologiques, économiques et sociaux des Alpes, où l'on trouve tous les articles jamais publiés dans une newsletter alpMedia, mais également de nombreuses informations supplémentaires, comme des articles de fond et des dossiers sur des thèmes sélectionnés, un calendrier de manifestations et une liste de publications, ainsi que beaucoup d'autres informations.

En signe de la solidarité qui était un élément important de l'Année internationale de la montagne, la CIPRA publie six fois par an une newsletter alpMedia en anglais par courrier électronique. Cette information et beaucoup d'autres en langue anglaise peuvent être consultées sur le site Internet www.alpmedia.net.

Au cours de l'année 2003, le nombre de destinataires de la newsletter alpMedia est passé de 2200 à 3655. La banque de données comme base technique pour le portail Internet a été améliorée et approfondie. La foule d'informations continue d'augmenter et se traduit par un nombre croissant d'usagères et d'usagers (24.340). Les trois dossiers suivants ont été publiés en 2003 : Mobilité dans les loisirs (février), La gestion de l'eau en région lémanique (mars), Période d'ouragans en forêt de montagne (mai).

CIPRA-Info

Même à l'époque de la communication électronique, les imprimés tels que par exemple CIPRA-Info restent des moyens d'information importants. L'actualité d'alpMedia y a toutefois également laissé des traces : les informations actuelles de la journée sont publiées par alpMedia, et CIPRA-Info peut désormais se consacrer à des articles plus approfondis, par exemple sur l'avenir de l'agriculture dans les Alpes ou sur l'eau, malédiction ou bienfait.



Trois numéros de CIPRA-Info ont paru en 2003.

Réseau de communes "Alliance dans les Alpes"



Le Réseau de communes "Alliance dans les Alpes", dont la CIPRA est un des co-fondateurs, est une preuve vivante du fait que le développement durable et la mise en oeuvre de la Convention alpine peuvent également être réalisés au niveau des communes. L'échange de savoirs spécialisés et d'exemples de bonne pratique entre communes et vallées partout dans l'Arc alpin est impressionnant. Il n'est donc pas étonnant de voir que toujours plus de communes souhaitent y adhérer. Le nombre de communes membres du Réseau a quadruplé depuis 1997, l'année de fondation, pour atteindre aujourd'hui plus de 160.

Au sein de ce réseau, la CIPRA exerce la fonction d'organe de coordination. A ce titre, elle participe à des manifestations et soutient la présidence du Réseau de communes dans ses activités. De même, elle assure l'entretien et la mise à jour du site Internet du Réseau de communes (www.alpenallianz.org).

Le Réseau de communes gère un projet Interreg IIIb intitulé "Dynalp", portant sur le tourisme rural et le développement paysager. Le projet a été approuvé par les organes compétents de l'UE. La CIPRA exerce une activité consultative au sein de ce projet et est responsable des aspects techniques de la communication (banques de données, Internet [www.dynalp.org]).



... en route pour l'Asie centrale !

Dans le cadre de l'Année internationale de la montagne, la CIPRA a été chargée par la Direction suisse du Développement et de la Coopération DDC à venir présenter ses expériences dans les domaines de la mise en réseau et de l'information en général, et à évoquer le travail du Réseau de communes, lors d'une conférence à Bichkek, au Kirghizistan. Le public était composé d'environ 70 personnes représentant des villages de montagne du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan ainsi que différentes organisations non gouvernementales. Il a été décidé à cette conférence de préparer la fondation d'une « Alliance des villages de montagne d'Asie centrale ».



Grâce au soutien accordé par la Principauté du Liechtenstein, la CIPRA était en mesure d'accompagner la mise en place et la fondation de cette Alliance de villages de montagne d'Asie centrale pendant l'année 2003 et d'y apporter son soutien au niveau de l'organisation et des contenus. A ce titre, le Directeur de la CIPRA et une chargée de projet ont participé à la cérémonie de fondation de cette Alliance le 22 juin 2003 à Douchanbé, au Tadjikistan. La cérémonie faisait partie du programme de la 2^e Conférence des villages de montagne d'Asie centrale qui s'est tenue du 22 au 24 juin 2003 avec la participation de représentantes et de représentants de communes de montagne du Kirghizistan, du Kazakhstan et du Tadjikistan. Les deux représentants

de la CIPRA ont présenté des expériences faites dans les Alpes dans le cadre d'exposés et d'ateliers.

La CIPRA fournit régulièrement des contributions à la Revue de l'Alliance des villages de montagne d'Asie centrale qui paraît tous les trois mois en russe, en kirghiz, en kazakh et en tadjik.

La CIPRA a également organisé des excursions et des visites de projets dans les Alpes pour des représentantes et représentants de ce réseau d'Asie centrale.

“Ville des Alpes de l'Année” : une nouvelle tâche



Entre 1997 et 2002, l'Association Ville des Alpes de l'Année a décerné le titre de « Ville des Alpes de l'Année » à des villes qui étaient particulièrement actives dans la promotion du développement durable et la mise en oeuvre de la Convention alpine. Une restructuration fut lancée en 2003. La CIPRA s'est portée candidate pour la gestion de la nouvelle « Communauté d'intérêts Ville des Alpes de l'Année » et a obtenu le mandat. Cette nouvelle

tâche est une pierre supplémentaire dans la mosaïque des nombreuses activités de la CIPRA pour la mise en réseau de personnes et d'institutions qui oeuvrent pour le développement durable dans les Alpes.

Comme pour le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes », la CIPRA se charge de tâches dans les domaines de la communication, de l'information, du conseil et de l'administration auprès de la Communauté d'intérêts Ville des Alpes de l'Année et assure l'entretien du site Internet (www.alpenstaedte.org).

Académie d'été : un succès international depuis des années

En 2003 la CIPRA a organisé pour la sixième fois l'Académie d'été au Couvent Sainte-Elisabeth à Schaan/FL, qui est toujours la seule possibilité de suivre une formation continue relative aux Alpes qui offre une telle ampleur et une approche aussi internationale.

Alors que le module de base de trois semaines réunit entre une et deux douzaines d'étudiants, pour la plupart jeunes, au Liechtenstein, les modules d'approfondissement de deux à trois journées attirent chaque année entre quarante et cent personnes intéressées.

L'Académie d'été 2003 était financée par la Fondation MAVA à Montricher en Suisse. La Fondation Binding à Schaan a rendu possible la participation d'un représentant de l'Alliance des villages de montagne d'Asie centrale du Kirghizistan pour les années 2003 et 2004.

Pour l'avenir de l'Académie d'été, la CIPRA a élaboré une approche encore plus axée sur la pratique en collaboration avec la Haute Ecole spécialisée du Liechtenstein. Le projet, qui était jusqu'ici réalisé par quelques participant-e-s seulement après la fin de l'Académie d'été, est désormais complètement intégré



dans le cours. La matinée est consacrée à la partie théorique, alors que l'après-midi les participants « sautent dans l'eau froide » en travaillant sur un projet concret.

Conférence annuelle : un lieu pour la mise en réseau



Les Conférences annuelles de la CIPRA sont des lieux pour la mise en réseau. Plus de cent personnes de différentes nationalités y participent chaque année pour écouter des conférences, participer à des ateliers, à des excursions et à des discussions animées. Les entretiens en marge de la Conférence, les rencontres avec des personnes qui ont un contexte culturel différent, sont une excellente occasion pour nouer des contacts et préparer

des coopérations futures.

En 2003, la Conférence annuelle a eu lieu les 23 et 24 octobre à Salzbourg. Elle était consacrée au thème suivant : « La voie est libre pour la Convention alpine ?! Mise en oeuvre dans le domaine des transports ». CIPRA-Autriche l'a organisée en coopération avec CIPRA-International, avec le soutien financier du Ministère autrichien de l'agriculture et de la foresterie, de l'environnement et de la gestion de l'eau, du Ministère autrichien de l'économie et du travail, du Ministère autrichien des transports, de la Province de Salzbourg, de la Société de culture politique à Vienne, de l'Association de promotion du tourisme de la Province de Salzbourg, de la commune de Werfenweng et des Forêts domaniales autrichiennes.

Une approche de la biodiversité dans les Alpes

Depuis quelques années, le WWF s'intéresse de près aux Alpes, sur le plan international. Il a invité la CIPRA, le Comité scientifique international sur la recherche alpine et le Réseau alpin des espaces protégés à développer ensemble une approche commune de la biodiversité dans les Alpes. Les résultats des ateliers tenus en 2002 à Gap (France) et à Alpbach (Autriche) ont été présentés sous forme cartographique, et les revendications destinées aux milieux politiques ont été discutées en commun. Une brochure en cinq langues a été élaborée pour présenter les résultats intermédiaires des travaux (« Les Alpes : un patrimoine naturel unique – une vision commune pour la préservation de sa diversité biologique »). Ce processus se poursuit.



GLORIA : Global Observation Research Initiative in Alpine Environments



Gloria est un réseau de monitoring international destiné à observer les effets du changement climatique sur les écosystèmes de haute montagne, lancé et organisé par l'Institut für Ökologie und Naturschutz de l'Université de Vienne. La CIPRA a participé à ce projet soutenu par l'UE de 2001 à 2003

Chauffez-vous encore ?

Sous le titre « Habitez-vous déjà ou chauffez-vous encore ? », la CIPRA a lancé un projet destiné d'une part à fournir aux maîtres de l'ouvrage, aux architectes et aux responsables politiques les connaissances de base nécessaires dans le domaine des bâtiments en bois consommant un minimum d'énergie pour le chauffage (« maisons dites passives ») et d'autre part à démontrer les conséquences de la chaîne de création de valeur du bois lorsqu'on utilise du bois indigène. Les bases pour le projet ont été élaborées en 2003 et une demande a été formulée à l'intention du gouvernement du Liechtenstein, qui a été approuvée.

Convention alpine : un instrument pour le développement durable



La Convention alpine, un traité de droit public conclu entre les différents Etats alpins et l'Union européenne, a vu le jour à l'instigation de la CIPRA et au terme de longs travaux préparatoires. La CIPRA dispose d'un statut d'observateur auprès de la Convention alpine.

Cette convention est d'une importance décisive pour le développement durable dans les Alpes. Elle propose à la population des Alpes des perspectives pour un futur digne d'être vécu en traitant des questions liées à l'écologie, à l'économie et à la société d'un point de vue international à l'échelle alpine. Une multitude de projets concrets dans les domaines les plus divers sont le témoignage vivant du fait que les Alpes sont perçues comme unité qui s'étend de la France jusqu'en Slovénie, ce qui était beaucoup moins le cas avant l'élaboration de la Convention alpine.

La CIPRA considère la Convention alpine comme un instrument d'échange et de coopération important face à la mondialisation et à la déprise de l'agriculture, mais aussi face au tourisme en mutation et aux changements climatiques avec les conséquences qu'on connaît. C'est pourquoi elle s'implique dans les différents organes de la Convention alpine et présente toujours à nouveau des propositions concrètes en vue de faire évoluer la coopération et mettre en oeuvre la Convention alpine et ses protocoles d'application.

En 2003, elle a participé à toutes les réunions du Comité permanent de la Conférence alpine. De même, elle s'est engagée dans les groupes de travail Population et culture, Transports, Objectifs environnementaux et indicateurs, dans le système d'observation et d'information des Alpes (SOIA), ainsi que dans le Comité de surveillance qui est en train de mettre au point un système qui devra permettre de vérifier le respect de la Convention alpine et de ses protocoles d'application par les Etats signataires.

A l'occasion de l'Année internationale de l'eau 2003, la CIPRA a concrétisé sa revendication, à savoir que les organes de la Convention alpine devraient finalement élaborer un protocole consacré à l'eau, tel qu'il est stipulé dans la Convention alpine. En vue d'accélérer ce processus, elle a elle-même développé un projet de protocole avec la coopération de ses organisations membres et d'experts de la législation relative à l'eau, qu'elle a traduit dans les langues officielles de la Convention alpine. Le projet a été discuté et remanié les 16 et 17 mai 2003 à Bolzano avec des représentant-e-s de la CIPRA et des expert-e-s. Le 18 juillet 2003, le projet a été présenté aux médias à Innsbruck. Le Comité permanent de la Convention alpine n'est pas enthousiaste pour adopter un nouveau protocole, mais le projet devra être inclus dans le programme de travail pluriannuel de la Convention alpine.

Avenir dans les Alpes



En 2002, la CIPRA a célébré son cinquantième anniversaire. L'année 2003 a servi à regarder vers l'avenir et à définir l'orientation future du travail de la CIPRA. Dans ce contexte, un atelier a eu lieu à Schaan les 7 et 8 février 2003 avec la participation de toutes les représentations nationales de la CIPRA.

Les résultats de cet atelier ont été intégrés dans l'avant-projet pour un projet plus grand, consacré à « L'Avenir dans les Alpes », que la CIPRA a réalisé ensemble avec l'Institut fédéral suisse de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (FNP). Le mandat pour cet avant-projet a été accordé par la Fondation MAVA pour la protection de la nature à Montricher/CH.

Un tel projet nécessite une approche internationale et doit se baser sur des projets alpins en cours et terminés, ainsi que sur la recherche et la pratique. Il s'engage pour le développement durable : des aspects socioculturels, écologiques et économiques sont traités sur un pied d'égalité et pris en compte dans le développement du projet. En coopération avec les milieux de la recherche et des professionnels, l'avant-projet a servi à définir les questions les plus urgentes dans le domaine du développement durable dans les Alpes auxquelles il faudra s'attaquer dans le cadre d'un grand projet. Après la fin de l'avant-projet en été 2004, la Fondation MAVA envisage de financer un grand projet sur plusieurs années qui devra développer des produits et des initiatives sous la responsabilité de la CIPRA qui auront des effets aussi directs que possible pour la population et les acteurs travaillant dans le développement régional.

Personnel

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de la CIPRA. Elle comprend les représentations nationales avec six voix chacune, et la représentation régionale du Tyrol du Sud avec deux voix. Le Nederlandse Milieugroep Alpen est membre bienfaiteur et participe aux réunions avec voix consultative. L'Assemblée des délégués se réunit en règle générale une fois par an, comme en 2003 lorsque la réunion a eu lieu à Salzbourg le 23 octobre.

Le "Présidium" est un organe un peu plus restreint, où chaque représentation nationale n'a que deux voix, et la représentation régionale une seule voix. Sa réunion annuelle s'est tenue à Schaan les 6 et 7 février dernier.



De gauche à droite : Andreas Weissen (CH), Président, Helmuth Moroder (I), 1^e Vice-Président, Katharina Lins (A), 2^e Vice-Présidente, Josef Biedermann (FL), Trésorier.

Le Comité directeur de la CIPRA est élu pour trois années. En 2003, il était composé des personnes suivantes : Andreas Weissen, Suisse, Président, Helmuth Moroder, Italie, Vice-président, Katharina Lins, Autriche, Vice-présidente, et Josef Biedermann, Liechtenstein, Trésorier. Sept réunions du Comité directeur ont eu lieu en 2003, dont six sous forme de téléconférences et une sous forme d'une rencontre de deux journées.

En 2003, le Secrétariat de la CIPRA comprenait deux directeurs, une chargée de projet et une secrétaire. Par ailleurs, deux stagiaires travaillent toujours à la CIPRA.



De gauche à droite : Andreas Götz, directeur, Michel Revaz, directeur adjoint, Aurelia Ullrich, chargée de projets, Petra Beyrer, secrétaire.

Aussi bien les membres du Comité directeur que le personnel du secrétariat et les représentant-e-s des CIPRA nationales ont tenu des conférences et des présentations, ainsi que participé à des tables rondes dans d'innombrables manifestations partout dans l'espace alpin.

Les représentations nationales de la CIPRA

A part le Secrétariat de *CIPRA-International* au Liechtenstein, des *représentations nationales de la CIPRA* existent dans les pays suivants :

- *Allemagne* : Heinrichgasse 8, D-87435 Kempten/Allgäu,
Tél. : 0049 831 520 95 01, Fax : 0049 831 18 024, info@cipra.de,
www.cipra.de
Un directeur à 50% et des stagiaires

Organisations membres :
Bergwacht im Bayerischen Roten Kreuz
Deutscher Alpenverein e.V.
Landesbund für Vogelschutz in Bayern e.V.
Landesjagdverband Bayern e.V.
Schutzgemeinschaft Deutscher Wald
Touristenverein "Die Naturfreunde" e.V.
Verband Deutscher Berg- und Skiführer
Verein zum Schutz der Bergwelt e. V.
Bund Naturschutz in Bayern e. V.
Mountain Wilderness Deutschland
Bodensee-Stiftung

- *France* : 36 rue Nicolas Chorier, F-38000 Grenoble,
Tél.: 0033 476 48 17 46, Fax.: 0033 476 48 17 46, cipra-france@wanadoo.fr
Une directrice à 50% et une collaboratrice chargée des projets à 100%

Organisations membres :

Le Parc national des Ecrins

Le Parc national du Mercantour

Le Parc national de la Vanoise

Le Parc naturel régional de Chartreuse

Agir pour la sauvegarde des territoires et des espèces remarquables ou sensibles / ASTERS

la Fédération des Clubs alpins français / CAF

l'Union touristique des amis de la nature / UTAN

la Fédération française de montagne et d'escalade / FFME

la Fédération française de randonnée pédestre / FFRP

la Fédération nationale des associations d'usagers des transports / FNAUT

l'Association internationale Mountain wilderness

la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature / FRAPNA

l'Association nationale pour la protection des eaux et des rivières / ANPER
ou TOS

le Groupe interdisciplinaire de réflexion pour l'aménagement du territoire
maralpin / GIR-Maralpin

le Comité des sites naturels / COSINA

- *Italie* : via Pastrengo 13, I-10128 Torino, Tél.: 0039 011 548 626,
Fax: 0039 011 503 155, cipra@arpnet.it
Un directeur à 100% et des collaborateurs qui font leur service civil

Organisations membres :

Club Alpino Italiano

Dachverband für Natur- und Umweltschutz in Südtirol

Canoa Club Trento

Ecoistituto del Friuli Venezia Giulia

Gruppo Amici della Natura

Gruppo Ricerche Cultura Montana

Istituto Nazionale di Urbanistica (INU)

Italianostra

Lega Italiana Protezione Uccelli

Legambiente

Mountain Wilderness

Valle d'Aosta Ambiente

WWF Italia

Pro Natura Torino

Parco Nazionale delle Dolomiti Bellunesi

Parco delle Orobie Valtellinesi

Laboratorio di Antropologia Culturale delle Alpi Marittime (LASA)

Parco Nazionale dello Stelvio

Parco delle Alpi Marittime

Parco Nazionale della Val Grande

Federazione Italiana di Parchi e delle Riserve Naturali (Federparchi)

S.O.S. Dolomites

- *Autriche* : Alserstrasse 21/1/5, A-1080 Vienne, Tél.: 0043 1 40 113 36 34, Fax: 0043 1 40 113-50, cipra@umweltdachverband.at, www.umweltdachverband.at/cipra
Une directrice à 50%, un responsable du service d'information de la CIPRA pour la Convention alpine à 100%

Organisations membres :

Arbeitsgemeinschaft der Berg- und Naturwachten Österreichs

Naturfreunde Österreich

Österreichischer Alpenschutzverband

Österreichischer Alpenverein

Österreichischer Forstverein

Österreichischer Naturschutzbund

Österreichischer Touristenklub

Zentralstelle der Österreichischen Landesjagdverbände

Verband Österreichischer Höhlenforscher

- *Suisse* : Hohlstrasse 489, CH-8048 Zurich, Tél. : 0041 1 431 27 30, Fax: 0041 1 430 19 33, cipra@cipra.ch
Un directeur à 40%

Organisations membres :

WWF Suisse

Pro Natura

Association Transports et Environnement Suisse ATE

Club alpin suisse CAS

Initiative des Alpes

Patrimoine Suisse

Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage FP

Fondation suisse de la Greina

Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO) - Birdlife

Mountain Wilderness Suisse

Rheinaubund (Communauté suisse de travail pour la nature et le patrimoine national)

Amis de la Nature Suisse

Fondazione Uomonatura

Grimselverein

- *Slovénie* : Večna pot 2, SI-1000 Ljubljana, Tél.: 00386 1 200 78 00 (int.209), Fax: 00386 1 273 589, cipra@gozdis.si , www.zrc-sazu.si/cipra
Un directeur à 50%

Organisations membres :

Planinska zveza Slovenije

Društvo arhitektov Slovenije

Geografsko društvo Slovenije

Prirodoslovno društvo Slovenije

Inštitut za gozdno in lesno gospodarstvo Slovenije

Občina Tolmin

Ministrstvo za kmetijstvo gozdarstvo in prehrano

Ministrstvo za okolje in prostor

- *Liechtenstein* : c/o Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz
Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan, Tél.: 00423 232 52 62,
Fax: 00423 237 40 31, info@lgu.li, www.lgu.li

Organisations membres :
 Botanisch-Zoologische Gesellschaft Liechtenstein-Sargans-Werdenberg
 Fischereiverein Liechtenstein
 Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz
 Liechtensteiner Forstverein
 Liechtensteiner Jägerschaft
 Liechtensteiner Ornithologischer Landesverband
 Liechtensteiner Tierschutzverein
 Liechtensteinischer Alpenverein
 Solargenossenschaft Liechtenstein
 Verkehrs-Club Liechtenstein

- La représentation régionale *CIPRA-Tyrol du Sud* est représentée par
l'Organisation faitière pour la protection de l'environnement du Tyrol du Sud.
Kornplatz 10, I-39100 Bozen, Tél.: 0039 0471 97 37 00, Fax: 0039 0471 97 67
55, info@umwelt.bz.it, www.umwelt.bz.it

Organisations membres :
 Alpenverein Südtirol
 Arbeitsgemeinschaft für Natur- und Umweltschutz Pustertal
 Arbeitskreis Südtiroler Mittelschullehrer
 Arche B - Verein für umwelt- und menschengerechtes Bauen und Leben
 Arbeitsgemeinschaft für Vogelkunde und Vogelschutz in Südtirol
 Bund Alternativer Anbauer
 Heimatpflegeverband
 Lia per Natura y Usanzas
 Südtiroler Tierschutzring
 Südtiroler Schützenbund
 Touristenverein "Die Naturfreunde" Meran
 Umweltschutzgruppe Vinschgau
 Verband Südtiroler Berg- und Skiführer

Finances


En 2003 la CIPRA a réalisé un bénéfice de CHF 65.548,63 avec des recettes de CHF 1.242.138,03 et des dépenses de 1.176.589,40. Ce bénéfice servira de réserve à la CIPRA pour en assurer la solvabilité.

Remerciements

La CIPRA remercie la Principauté du Liechtenstein, qui finance une partie importante des frais courants de la CIPRA ainsi que de nombreux projets, de même que l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage suisse, pour son soutien accordé depuis de longues années. Nos plus cordiaux remerciements vont aussi à tous les bailleurs de fonds mentionnés dans ce rapport annuel pour le soutien qu'ils ont accordé à nos projets. Il s'agit notamment de l'Union européenne, de la Aage V. Jensen Charity Foundation à Vaduz, de la Fondation Binding à Schaan, de la

Fondation MAVA pour la protection de l'environnement à Montricher, du Ministère autrichien de l'agriculture et de la foresterie, de l'environnement et de la gestion de l'eau, du Ministère autrichien de l'économie et du travail, du Ministère autrichien des transports, de la Province de Salzbourg, de la Société de culture politique à Vienne, de l'Association de promotion du tourisme de la Province de Salzbourg, de la commune de Werfenweng et des Forêts domaniales autrichiennes.

Schaan, le 1er juillet 2004



Andreas Götz
Directeur CIPRA-International